

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [12]

Autor: [s.n.]

Rubrik: Dossier : carrières universitaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARRIERES UNIVERSITAIRES TOUT SAUF PROF!

Octobre 1986 : la rentrée universitaire, comme chaque année, draine des centaines de jeunes filles et de jeunes gens vers les salles de cours. Garçons et filles, habitués qu'ils sont à la mixité sur les bancs d'école, sont bien loin des regards timides et furtifs que se lançaient, il n'y a pas si longtemps, les jeunes sortis frais émoulus de leur école de filles et de leur collège de garçons. Jeans unisexe, coiffure courte, des pieds à la tête les différences sont imperceptibles dans un climat de camaraderie où l'on se retrouve entre égaux, égaux en droits, égaux en nombre, inégaux dans l'avenir. Pour ce dossier, FS a enquêté sur la promotion des femmes dans l'université. Deux constatations s'imposent : les hommes invoquent toujours les mêmes raisons pour justifier leur monopole des postes supérieurs, raisons qui, lorsqu'on les examine, aboutissent à une seule et logique conclusion : si les femmes piétinent, elles ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes. Mais, deuxième constat, les femmes d'aujourd'hui ne se contentent plus de piétiner. Elles piaffent carrément devant les portes fermées et décident de réagir. Et c'est le sexisme de l'institution qu'elles stigmatisent.

Aujourd'hui en Suisse, plus d'un étudiant sur trois est une étudiante. En sciences humaines, le nombre de femmes surpasse celui des hommes. En sciences naturelles et en médecine, les femmes forment respectivement 26,7 % et 37,7 % des effectifs étudiants¹. C'est, comme on pouvait s'y attendre, en sciences techniques que les femmes sont le moins bien représentées, puisqu'elles ne constituent que 11 % des effectifs. Ces chiffres, qui représentent une moyenne suisse, montrent bien qu'aujourd'hui, l'accès des femmes à l'enseignement supérieur ne pose plus véritablement de problème, même si la canalisation des femmes dans les disciplines à faibles débouchés sur le marché du travail reste un phénomène constant.

Tout laisse à penser que l'arrivée massive des femmes sur la scène universitaire entraîne d'une part un changement de comportement de la part des étudiantes elles-mêmes, plus ambitieuses que leurs mères, et, d'autre part, une plus grande ouverture des autorités universitaires quant à l'intégration des femmes dans l'institution.

Or, dans un cas comme dans l'autre, les progrès sont minimes voire nuls. Du côté des étudiantes, celles-ci abandon-

¹ Chiffres de 1983/1984, tirés de « Les femmes dans les universités suisses », par Esther Garke, *Perspectives universitaires*, AUELF, vol. 3, No 1/2, p. 80.

² *ibid.*, p. 75.



nent leurs études presque deux fois plus souvent que leurs camarades masculins, bien qu'elles ratent moins souvent leurs examens. Une étudiante sur cinq contre un étudiant sur huit arrête ses études en cours de route². Quant à celles qui ont non seulement poursuivi leurs études mais ont l'intention de faire carrière dans l'institution, leur sort est statistiquement

joué d'avance : en 1985, le pourcentage de femmes professeurs est le même qu'en 1960, à savoir 3,5 %.

PEAU DE CHAGRIN

Les femmes, pourtant, ne sont pas absentes du corps enseignant, tant s'en faut. Le modèle est vite tracé : au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie universitaire, la présence féminine se réduit comme une peau de chagrin. A chaque bâton de maréchal correspond le licenciement ou la stagnation professionnelle de beaucoup de femmes et de quelques hommes. Qu'est-ce à dire ?

Que les femmes ne veulent pas faire carrière ? Certes. Que les femmes ont d'autres priorités ? Sans doute. Que les femmes ne se battent pas ? En effet. Les femmes ne se battent pas non seulement parce qu'elles n'ont pas été éduquées à cela, mais aussi parce que notre représentation sociale de la femme qui lutte pour un poste est absolument dé-

▷ préciative. C'est parfois dit, mais c'est souvent pensé : une femme qui se bat est une empêcheuse de tourner en rond, alors qu'un homme qui se bat fait preuve d'une légitime ambition.

Toutes ces raisons — le manque d'ambition, la crainte de prendre des responsabilités, la priorité familiale — sont souvent invoquées pour expliquer, si ce n'est pour justifier, la sous-représentation des femmes dans le corps professoral. En fait, ce qui s'y cache, c'est le nombre restreint de candidatures féminines et non la sous-représentation elle-même. Car on oublie généralement de mentionner que si les candidatures féminines sont rares, c'est aussi parce que les femmes savent qu'elles courent à un échec quasi certain. Déjà hésitantes, comme nous l'avons vu, à se lancer dans la lutte, quel intérêt auraient-elles donc à prendre ce risque, sachant que personne ne sort psychologiquement indemne face au refus de vous engager ? En outre, et là aussi, un étrange silence règne sur la question, les femmes n'ont pratiquement aucun modèle d'identification qui leur permette de s'imaginer un jour professeur. Le mot même connote le masculin (voir notre dossier du mois d'octobre), mais il y a plus : lorsque plus de 95 % des professeurs qui transmettent le savoir sont des hommes, il y a peu de chances pour qu'une femme songe à envisager de se retrouver dans une telle position.

FAIBLES FEMMES, FAIBLES DOSSIERS

Que se passe-t-il, alors, lorsqu'il y a effectivement une ou des candidatures féminines à un poste de professeurs ? L'enquête que nous avons faite à l'Université de Genève — qui jouit plutôt d'une réputation progressiste — montre que dans le cas où les femmes se présentent, plus n'est besoin de trouver une panoplie d'arguments sociologiques. Un seul élément prévaut, semble-t-il : les dossiers féminins sont « faibles », « minces », ou « ne font pas le poids », selon le vocabulaire consacré. Moins euphémiquement, les dossiers sont mauvais et les candidates médiocres. Or, il est impossible pour qui se présente à un poste de savoir si oui ou non son dossier est tellement nul. Les candidatures sont évidemment confidentielles, ce que personne ne conteste, mais le secret permet toutes les fantaisies. Car les règles du jeu de la carrière universitaire comportent, comme dans tous les jeux, un certain nombre d'éléments simples qui sont à la base des subtilités subséquentes. Fondement général : on en accepte les règles au départ ou on s'en va. Ici, déjà, le bât blesse. Dans l'euphorie des idées féministes des années septante, les femmes ont pensé pouvoir faire admettre le fait que leurs trajectoires de vie et leurs

comportements pouvaient être différents de ceux des hommes, et qu'il fallait dès lors tenir compte de la spécificité féminine dans les nominations. Par exemple, sur le plan des comportements, prendre en considération le fait que les femmes, dans l'enseignement, mettent plus volontiers l'accent sur la qualité de l'enseignement et du rapport avec les étudiants que sur les publications scientifiques ou la participation aux commissions ou aux colloques, importants, cependant, pour « la réputation internationale ». Sur le plan des biographies, tenir compte du fait que les années où l'homme construit sa carrière (entre 25 et 35 ans) sont précisément les années où la femme a des enfants en bas âge, ce qui implique que la carrière ne peut, pour elle, véritablement commencer qu'à un âge plus tardif. Mais, nous l'avons dit, les femmes ont **pensé** pouvoir faire admettre cela. Aujourd'hui, elles n'osent plus y penser.

JOUER LE JEU

Les femmes ont compris qu'elles nageaient en pleine utopie et que pour avoir la moindre chance de gagner dans un jeu où les règles ont été écrites par des hommes pour des hommes, il leur fallait s'incliner comme une femme. Aussi ont-elles fini par apprendre et appliquer ces règles, somme toute assez simples, et qui sont au nombre de deux pour qui postule à une position dans le corps professoral : première exigence sans laquel-



Femme de lettre humanitaire se livrant sur l'homme à des réflexions crânement philosophiques | selon H. Daumier.

le rien n'est possible : avoir écrit une thèse de doctorat et, dans la norme, l'avoir soutenue et publiée. Deuxième condition : avoir une liste de publications scientifiques. Hormis ces deux must, tout le reste est à l'avenant. Rien que pour les publications, pourtant une des deux seules règles plus ou moins codifiées, les critères d'appréciation, variant de cas en cas, restent dans le secret de dieux. Qu'est-ce qui a primé ? La quantité ? Et là, le nombre de publications ou le nombre de pages ? La qualité ? Mais qui peut en juger lorsque la chaire offerte est hyper-spécialisée ? Le prestige des revues où sont publiés les articles ? Mais ce n'est pas un gage de qualité... Le flou artistique régnant sur la question, une autre règle, non écrite, celle-là, mais que tous connaissent, à l'université comme dans n'importe quelle entreprise, d'ailleurs, est celle du réseau socio-professionnel. Connaître des gens influents dans la branche a deux avantages insignes : le premier, le plus évident, est qu'ils pourront, au pire, « dire un mot » à Untel-mieux placé qu'eux ou, au mieux, soutenir franchement votre candidature. Le second est qu'ils pourront vous informer sur les raisons qui font que vous avez été évincée par un candidat ayant un dossier « plus solide » (autre terme consacré). Mais les joutes de pouvoir étant ce qu'elles sont, et l'université est passée maître dans le domaine, le réseau peut avoir des effets pervers. Être soutenue par un professeur lui-même en butte à l'hostilité de certains de ses collègues peut se retourner contre vous. En dehors de ces quelques règles, les critères de nomination ou de non-nomination relèvent de la coutume, de la pratique, et de la rumeur. Or, la pratique et la coutume jouent contre les femmes, puisque leur accès à l'université demeure envers et contre tout exceptionnel au niveau professoral. Quant à la rumeur, chacun sait que ce sont les femmes qui la font courir... Et elles ont nettement l'impression qu'on ne les veut pas. Les gardiens de la mâle tradition universitaire sauraient-ils qu'au fur et à mesure qu'une profession se féminise, elle se dévalorise ? Craignent-ils de se retrouver un jour avec le même prestige que celui qu'on accorde à une enseignante primaire ? Au train où vont les choses, qu'ils soient sans crainte : de 1975 à 1985, le nombre de professeurs masculins à l'Université de Genève est passé de 239 à 334³. Soyons honnête : le chiffre de femmes professeurs a lui aussi augmenté, passant de 10 à 11... « Nous partîmes 500 ; mais, par un prompt renfort, nous nous vîmes 3000 en arrivant au port ». Cela n'arrivera-t-il jamais qu'aux hommes ?

Martine Chaponnière

³ Chiffres tirés de la brochure **Dies Academicus 1986** de l'Université de Genève, p. 110.

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINES

Une sorte de malédiction accompagne les candidatures des femmes qui se présentent pour des postes de maître d'enseignement et de recherche (MER) ou de professeur. Pendant cette dernière année à Genève, au moins sept cas de candidates évincées dans les circonstances les plus troublantes ont été recensés. Nous avons interrogé ces femmes et leur récit nous a laissées ébahies quant au désarroi psychologique qu'a engendré chez elles ce jeu aux dés pipés. Pour la plupart, elles ne s'attendaient pas à rencontrer une telle opposition à leur candidature. Ayant jusqu'alors occupé des fonctions subalternes dans une relative harmonie, rien, selon elles, ne laissait prévoir les luttes quasi passionnelles suscitées par le concours auquel elles avaient pris part. Cette brutale prise de conscience qu'elles aussi pouvaient être victimes du sexisme — et de surcroît dans un milieu de travail duquel elles le pensaient absent — n'est sans doute pas étrangère à leur déception. Mais accepter de faire partie des opprimés n'est pas simple, surtout pour des femmes censées appartenir à l'élite intellectuelle. « Je ne suis pas encore sûre que c'est parce que je suis une femme que je n'ai pas été prise, dit une candidate. Je sais qu'un des professeurs ne voulait en aucun cas que j'aie ce poste, mais peut-être mon dossier était-il quand même insuffisant ». Réaction qui n'a finalement rien d'étonnant quand on sait que les filles ont tendance à attribuer rétrospectivement leur réussite à la chance ou à d'autres facteurs extérieurs, et leur échec à leur manque de dispositions, alors que l'inverse est vrai pour les garçons¹. Dans le cas de cette femme, une chose est sûre : aucun dossier n'était meilleur puisque personne n'a finalement été retenu !

UN STRAPONTIN EN FIN DE CARRIÈRE

Il ressort de ces différents cas une trajectoire féminine typique : dans l'université de sa ville, la jeune femme est d'abord étudiante, puis assistante d'un professeur. Elle occupe ensuite quelques fonctions intermédiaires puis, une fois sa thèse de doctorat soutenue, elle devient maître-assistante, poste dont le mandat est limité à 6 ans. A partir de là, une infranchissable ligne Maginot s'érige. La candidature qu'elle a posée lors d'une

mise au concours de poste professoral n'est pas retenue. Mais pour ne pas lui claquer la porte au nez après 15 ans de service, on lui donne généralement une année d'un poste quelconque, pour qu'elle puisse se retourner et trouver autre chose.



Vue aérienne de l'Université de Lausanne à Dorigny : tout près du lac, où se noient tant d'illusions !

Pendant l'année 1985/1986 à l'Université de Genève, sept candidatures féminines à des postes professoraux dans différentes facultés ont ainsi été évincées. La majorité d'entre elles travaillent depuis une quinzaine d'années à l'Université et cinq ont été formées à Genève. Dans tous les cas, les dossiers ont été jugés trop faibles. Dans deux cas, personne n'a été pris, faute de candidats valables, dans un autre cas, le poste est passé à un autre département, et dans tous les autres cas, on a préféré nommer un homme venant de l'extérieur. Comme me le disait une autre candidate — et elle ne faisait là que répéter les paroles d'un professeur qui soutenait sa candidature (ce qui nous permet de placer qu'il y a tout de même quelques professeurs ouverts) : « Quand on ne veut pas quelqu'un, tout est tourné en sa défaveur : jeunesse = inexpérience, expérience = trop vieille, séjours à l'étranger = snobisme, pas de séjours à l'étranger = étroitesse d'esprit, etc. ».

Deux choses ressortent de la recension de ces différents cas. Tout d'abord, la fascination des professeurs de l'Université pour leurs collègues étrangers conduit inévitablement à penser que la formation qu'ils donnent à leurs étudiants est tellement mauvaise que toute personne locale qui se présente ne peut être qu'une « candidature de second rang », comme il a été aimablement signifié à l'une des candidates. Ensuite, pourquoi des femmes qui ont travaillé quinze ans à l'université, donné des cours, fait des recherches, remplacé des professeurs ordinaires pendant deux ans (deux des cas) sont-elles tout d'un coup

interdites de séjour dès qu'il s'agit de dépasser les échelons intermédiaires de la hiérarchie ?

Préoccupées par cette situation dont aucun signe ne permet d'entrevoir une amélioration, quelques associations féministes à Genève ont décidé de réagir. Elles ont constitué un dossier d'information sur le sujet, qui, sans aller jusqu'à proposer des quotas (nous reviendrons sur la question générale des quotas dans un prochain numéro) proposent quelques mesures concrètes : surveillance des procédures de nomination ; engagement, à qualifications égales, d'une femme ; constitution d'une commission universitaire chargée de la condition féminine, autant de suggestions aujourd'hui dans les mains du chef du Département de l'Instruction Publique et du Rectorat de l'Université et qui devraient prochainement faire l'objet d'une négociation.

Martine Chaponnière

¹ voir *L'enseignement au féminin*, OCDE, Paris, 1986, p. 71.

MONIQUE MOSER-VERREY, ENSEIGNANTE QUEBÉCOISE

L'UNIVERSITÉ, MIROIR DE LA SOCIÉTÉ

Le Centre de recherches sur les Lettres romandes de l'Université de Lausanne organise pour le semestre d'hiver un cours à deux voix intitulé « Prosatrices québécoises et prosatrices romandes ». Il nous a semblé intéressant de demander à l'enseignante québécoise, Monique Moser-Verrey, où en étaient les femmes dans leur rapport avec l'université dans un autre pays francophone.

FS : Vous participez à une expérience originale en Romandie, celle d'enseigner avec une autre femme la littérature féminine de deux pays francophones. Comment l'idée vous en est-elle venue ?

MMV : C'est à la professeure et directrice du Centre, Doris Jacubec, que je dois ma participation à cette confrontation. Elle m'a parlé de son projet de cours sur les prosatrices romandes et m'a proposé de m'y insérer en tant que conférencière invitée. Nous partagerons ainsi le cours tout en parlant de deux voix bien distinctes. Gardant chacune notre méthodologie, nous confronterons nos points de vue et nos découvertes. Notre analyse de la littérature féminine commencera avec Laure Conan (1882) et Elise de Pressensée pour finir avec Corinna Bille et Marie-Claire Blais.

FS : Les cours sur les femmes sont encore rares ici où n'existe aucun programme de « Women's Studies ». Qu'en est-il au Québec ?

MMV : Je crois que la situation des femmes dans l'université reflète, dans les deux pays, la condition des femmes dans la société en général. Je suis Suisse d'origine et lorsque je suis arrivée en 1974 au Québec, j'ai tout de suite vu combien les femmes y étaient plus libres qu'ici. Il reste donc du chemin à parcourir là-bas mais la situation me semble quand même meilleure. Ainsi, à l'Université de Montréal où j'enseigne, il n'existe aucun institut d'études féminines structuré, mais nombre de candidat-e-s au doctorat, ceci dans les domaines les plus divers, optent pour un sujet de recherche ayant trait aux femmes. Madeleine Gagnon qui est écrivaine a terminé un travail sur la psychologie, la littérature et la féminité. Ma collègue Monique Bosco donne un cours sur la littérature féminine ; comme elle est également écrivaine, elle a aussi un cours dit de création. La différence s'entend au niveau du langa-



Monique Moser-Verrey.

ge. Nous disons couramment une écrivaine, une auteure, une éditrice, alors qu'ici j'entends les gens buter sur les mots, dire un « éditeur femme »...

FS : Concrètement, quel est le pourcentage d'enseignantes dans votre université ?

MMV : Je ne saurais vous le dire pour l'université, mais je pense que l'Institut de français est assez représentatif. Il y a là huit professeures titulaires contre dix-sept professeurs et dix chargées de cours contre sept chargés. Dans le Département d'Histoire de l'Art, les femmes représentent 40 % des enseignants. Dans l'Université en général, je dirais qu'elles sont de 20 à 30 % du corps professoral.

FS : La situation est-elle différente dans les autres universités ?

MMV : Je sais qu'elle l'est pour les trois autres universités de Montréal. Il y a un GREF (groupe d'études féminines) interdisciplinaire à l'Université du Québec à Montréal. Ce GREF a récemment tenu un colloque. A l'Université de Concordia, les choses sont encore plus structurées puisqu'il y existe un Institut Simone de Beauvoir avec des permanentes.

FS : Est-il facile à une femme d'intégrer l'université ?

MMV : Oui et non. Avant la crise, c'est-à-dire jusqu'en 1972, l'université s'était élargie et a accueilli de nombreuses femmes. Mais les restrictions budgétaires se sont faites à leur détriment.

Nombre de nos diplômées sont sans travail.

FS : Quelle est votre propre situation ?

MMV : Je suis arrivée en 1974 munie de mon doctorat de Zurich mais aussi d'un enfant. Le seul poste que j'ai pu trouver a été celui de chargée de cours. C'est enrichissant, stimulant, mais la diversité des cours, voire des disciplines, à enseigner rend difficile un travail de recherche.

FS : Vous n'avez jamais postulé à un grade permettant la titularisation ?

MMV : Si, trois fois. Les trois postes ont d'ailleurs chacun été attribué à un homme. Jamais je n'avais le profil du poste... Une de mes amies qui était à la commission de recrutement a fait remarquer qu'on regardait mon profil à partir du cou. Il faut dire que j'étais enceinte à ce moment-là. Je vais repostuler mais il me faut écrire davantage auparavant. Mon dossier avait été jugé trop « mince », car je n'ai pas encore écrit sur la littérature québécoise.

FS : Ce que vous me dites me semble infirmer votre optimisme du début.

MMV : Non. Il est vrai que la situation est difficile. Mais d'une part le chômage sévit pour tous et toutes, et d'autre part, il y a eu des gains substantiels. J'ai participé à la lutte pour la création d'une garderie sur le campus lorsque j'ai eu mon premier enfant. Elle existe toujours et c'est une réussite. Il y a, par exemple, dans l'université un comité qui lutte contre le harcèlement sexuel dans l'institution. Nous avons de nombreuses écrivaines, soit à l'université soit dans les CE-CEP (institut d'enseignement des deux années avant l'université). Dans le primaire, on peut obtenir des postes partagés même si cela n'est malheureusement pas encore vrai à l'université. Les revues féministes sont nombreuses au Québec : *La Barre du jour* (1965), *Les Têtes de pioche* (1974), *La Nouvelle Barre du jour* ; il y a *La Vie en Rose*, des journaux féministes, deux maisons d'édition : *La Pleine Lune* et *Remue-Ménage*.

FS : Quels sont les principaux problèmes à résoudre d'après vous ?

MMV : Tout d'abord le chômage. On voit arriver à l'université non seulement des jeunes filles mais des femmes mères qui ont perdu leur emploi. Il reste aussi la lancinante question de la possibilité d'une vie affective remplie et d'une carrière. Je constate qu'un nombre de plus en plus élevé d'étudiantes renoncent à avoir des enfants...

Propos recueillis par
Thérèse Moreau

LES CHERCHEUSES AU COIN

Le Fonds national de la recherche scientifique, organe chargé par le Conseil fédéral de répartir les subsides destinés à la recherche, reproduit les mêmes discriminations qu'au niveau universitaire. Les femmes y apparaissent à peine, que ce soit dans les instances de décision, parmi les scientifiques qui bénéficient d'un appui financier, ou encore au niveau thématique. Lors d'une récente conférence de presse, l'association **Femmes féminisme recherche** a dénoncé cette mainmise masculine, en prenant l'exemple du programme 21 « Identité nationale et pluralité culturelle ».

Programme ambitieux : d'abord il est doté de 12 millions de francs, une somme considérable dans les sciences humaines. Il vise ensuite à faire « évoluer la perception des phénomènes actuels », comme l'a déclaré son directeur, M. Georg Kreis. Dans la pratique, l'avance n'est pas bien grande : les hommes s'attribuent la presque totalité du gâteau. Parmi les 180 personnes qui ont une influence sur l'élaboration des programmes et sur le choix des candidat-e-s, on trouve 8 femmes, soit 4,4 %. Il n'est pas rare non plus que certains experts exercent une double charge, et s'attribuent un projet qu'ils dirigent (4 cas sur 40 projets retenus pour le programme 21). Sur 27 projets qui ont reçu le feu vert définitif, un seul a été présenté par une femme, il traite de la littérature pour la jeunesse. Un autre projet, consacré explicitement aux femmes et présenté par

une femme, n'a pas encore reçu l'approbation définitive.

Consciente d'une lacune, la direction du programme a généreusement décidé de débloquer 200 000 francs supplémentaires pour un projet, portant sur le vaste sujet du « rôle des femmes dans la création culturelle en Suisse ». Pour l'attribuer, on a décidé de repêcher certaines candidates qui avaient été écartées dans un premier temps, leur laissant le soin de se départager entre elles selon le bon vieux principe de diviser pour régner.

Femmes féminisme recherche estime particulièrement grave qu'un projet consacré à l'identité nationale occulte à tel point plus de la moitié de la population. L'association a présenté une série de revendications, demandant la fin du cumul des fonctions dans les instances du Fonds national, davantage d'argent pour la recherche sur les femmes et pour les chercheuses. Elle réclame aussi que les postes d'experts, qui jouent un rôle important dans l'attribution des projets, soient occupés par 50 % de femmes, réparties selon les régions et leur profession, et qu'il puisse y avoir au moins une chercheuse féministe parmi elles.

Catherine Cossy

La documentation sur la politique du Fonds national à l'exemple du programme 21 peut être commandée, en allemand ou en français, auprès de l'association Femmes féminisme recherche, case postale 272, 3000 Berne 26.

A LIRE L'ENSEIGNEMENT AU FEMININ

Deux ouvrages viennent de sortir de presse qui traitent de l'enseignement au féminin. Le premier, **L'Université au féminin**, numéro double de la revue **Perspectives universitaires** (vol. 3, No 1/2)*, passe en revue dans une série d'articles d'auteurs francophones européennes et canadiennes, le rôle et la place des femmes dans l'enseignement supérieur. A une première partie historique (Belgique, France) succèdent plusieurs études nationales sur l'université comme milieu de formation et milieu de travail. La dernière partie, plus centrée sur l'innovation, étudie les capacités de changement de l'université en tant que milieu de vie. Une grosse bibliographie thématique et par pays clôt le numéro.

Le deuxième ouvrage, publié, comme le premier, en octobre 1986, est intitulé **L'enseignement au féminin****. Plus centré sur la façon dont les filles et les garçons sont instruits et élevés, sur les diverses théories élaborées pour expliquer les différences de sexe dans les parcours scolaires, cet ouvrage apporte aussi d'utiles éléments statistiques pour les différents pays membres de l'OCDE, dont la Suisse : proportion et répartition par branches des filles et des garçons dans les différents établissements scolaires et universitaires du pays.

Signalons encore, à paraître sous les auspices de l'Association suisse des femmes de carrières juridiques, une étude de Henryka Veillard-Cybulska*** sur l'« Accès des femmes aux professions juridiques officielles en Suisse ». L'exemple du droit choisi dans cette étude montre bien que l'accès aux études n'entraîne pas *ipso facto* l'accès aux professions hiérarchiquement élevées.

Rappelons, enfin, l'Atelier **Femmes et sciences** paru dans la **Revue suisse de sociologie** en 1982, vol. 8, No 2.

* AUPELF, Université de Montréal, BP 6128, Montréal, Québec, Canada H3C 3J7.

** OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cédex 16.

*** Adresse de l'auteur : 15, avenue Dapples, 1006 Lausanne.



« La Géométrie », A. del Pollaiuolo, Monument à Sixte IV, Rome.